

ÉCOLE DOCTORALE N° 574

Ecole doctorale de Mathématiques Hadamard
(EDMH)

ÉTABLISSEMENTS

Université Paris-Saclay

PSL Université Paris

Institut Polytechnique de Paris

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Jean-Michel Roquejoffre, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Jean-Michel ROQUEJOFFRE, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS

Experts : Mme Nadia CREIGNOU, Aix-Marseille Université
Mme Maider ESTECAHANDY, ALSTOM
M. Denis FAVIER, Université Grenoble Alpes - UGA
M. Yann VAILLS, Université d'Orléans

Conseillère scientifique représentante du Hcéres :

Mme Jacqueline VAUZEILLES

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2018 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN MARS 2019

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale de *Mathématiques Hadamard* (EDMH) est une école doctorale créée au début du contrat 2015-2019, fédérant toutes les mathématiques du sud-ouest parisien, dans le cadre de l'Université Paris-Saclay nouvellement créée. Elle est co-accréditée avec l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) car elle a des relations effectives avec l'École Normale Supérieure de Paris (ENS Ulm, membre de PSL) en termes de mise à disposition d'enseignants-chercheurs et de circulation des doctorants.

A la fin de 2017, plusieurs écoles de l'Université Paris-Saclay (École Polytechnique, École Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA), École Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE), Institut Mines-Télécom) ont quitté celle-ci pour former l'Institut Polytechnique de Paris (IPP). Pour conserver les bénéfices du format actuel, l'EDMH demande donc, en plus de l'accréditation avec PSL, l'accréditation avec l'IPP.

L'EDMH s'adosse à 19 laboratoires ou équipes de recherche. L'ensemble des laboratoires partenaires de l'ED est fédéré au sein de la Fondation Mathématique Jacques Hadamard (FMJH), qui a accompagné la création de l'EDMH et l'a soutenue en termes de moyens humains (mise à disposition de personnels administratifs), financiers (budget de fonctionnement et contrats doctoraux (CD)), et scientifiques (formations ouvertes aux doctorants, comme par exemple les leçons Hadamard de l'Institut des Hautes équipes Scientifiques). Le Laboratoire d'excellence (Labex) de Mathématique Hadamard (LMH) achève la structuration de l'ensemble.

Le potentiel d'encadrement est de 307 chercheurs ou enseignants-chercheurs, dont 278 habilités à diriger des recherches (HDR). L'effectif de doctorants est de 308 (mars 2018). Un peu moins d'un tiers des effectifs est situé au Laboratoire de Mathématiques d'Orsay (LMO), un peu plus d'un cinquième au Centre de Mathématiques Appliquées de Polytechnique (CMAP), une trentaine au Centre de Mathématiques et de Leurs Applications (CMLA) de l'École Normale Supérieure (ENS) de Saclay, une vingtaine à l'Unité de Mathématiques Appliquées de l'ENSTA. Les autres équipes accueillent de l'ordre d'une dizaine de doctorants. L'ED connaît donc une réelle dispersion géographique : un noyau important des doctorants se trouve sur le plateau de Saclay, mais une proportion tout à fait significative est excentrée, les points les plus éloignés étant l'Université d'Evry Val-d'Essonne (UEVE) et l'Université de Versailles-Saint Quentin (UVSQ).

Les vingt écoles doctorales du site de Paris-Saclay sont fédérées au sein d'un collège doctoral. Le rôle de celui-ci est multiple : d'une part, c'est en son sein que se décide la politique d'attribution des contrats doctoraux des établissements, ainsi que des pratiques communes concernant le recrutement des doctorants. C'est en particulier sous son impulsion que s'est mise en place la généralisation des auditions préalables à l'inscription en thèse, quel que soit le mode de financement. C'est, d'autre part, en son sein que s'élabore le catalogue de formations à la poursuite de carrière. On note qu'il a engagé les ED dans une démarche qualité avec, pour résultat, la certification ISO-9001.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

La gouvernance de l'ED s'appuie sur une équipe de direction et un conseil. Celui-ci se réunit trois fois par an, et sa composition est conforme à l'arrêté de 2016. L'équipe de direction est composée du directeur et de sept directeurs adjoints, chacun des directeurs adjoints étant responsable des doctorants inscrits dans un ou

plusieurs des établissements participant à l'ED. Celle-ci bénéficie des services d'une gestionnaire à temps plein, ainsi que d'un correspondant administratif dans chacun des établissements accueillant les doctorants. Ce dispositif a été conçu pour pallier la dispersion géographique des doctorants, un point sur lequel l'évaluation par l'AERES de 2014 alertait la direction de l'ED. L'assistante de direction gère les outils communs à l'ED (site web, logiciel de gestion des doctorants, communication, enquêtes). Le rôle des directeurs adjoints, soutenus par des personnels mis à leur disposition à temps partiel sur leur site d'exercice, est d'effectuer le suivi des doctorants dont ils ont la charge, de détecter les problèmes de la façon la plus précoce possible, et d'effectuer les actes les plus courants. Toute cette équipe communique fréquemment, et semble très soudée.

L'évaluation par l'AERES de 2014 avait également signalé la nécessité que tous les doctorants aient accès à la même qualité d'information, et le fait que beaucoup d'entre eux ne voyaient pas quel était le rôle de l'ED. La rencontre avec le panel des doctorants, bien représentatif des années d'inscription, des financements et des établissements, a montré que la situation avait très favorablement évolué. L'ED et ses représentants sont bien identifiés, dans leur rôle de suivi et de conseil. Des situations concrètes de problèmes d'encadrement, dans lesquelles l'ED s'est montrée réactive et efficace, ont été évoquées. Manifestement, ce maillage de l'ED est efficace et adapté, et un travail important a été effectué, il convient de le saluer.

Pour l'année 2018, le budget global s'élevait à environ 75 000 euros, environ 1/3 fourni par le collège doctoral et 2/3 par le LMH et la FMJH. L'attribution fournie par le collège doctoral est gérée pour partie par l'Université Paris-Saclay, et pour partie par l'Université Paris-Sud (un des établissements constituant Paris-Saclay), ce qui crée un élément supplémentaire de complexité administrative. Environ 70 % du budget est consacré aux aides à la mobilité des doctorants, dans le cadre de la formation scientifique que ceux-ci doivent suivre. L'ED dispose d'un site web clair, complet, à jour et d'utilisation aisée. On peut y trouver des informations concernant l'inscription, les formations (surtout scientifiques), les procédures de soutenance, ainsi qu'une sélection d'actualités pouvant directement intéresser les doctorants : cours scientifiques, journées de rentrée, journées des doctorants. Il est intégralement traduit en version anglaise. Un alias global, tenu régulièrement à jour par la gestionnaire, permet d'atteindre l'ensemble des doctorants, comme par exemple quand il s'agit de les inviter à la journée de rentrée.

Les procédures de recrutement des doctorants diffèrent, comme il est d'usage, selon qu'ils sont financés ou non par les CD d'établissement. Dans tous les cas, l'ED examine le dossier académique du candidat et lui fait passer une audition. Elle ne procède à aucun affichage des sujets de thèse, le sujet étant défini après la constitution du binôme doctorant/directeur de thèse, souvent à la conclusion d'un stage de M2 réussi. En ce qui concerne les recrutements sur CD des établissements, un recensement des besoins est effectué, l'ED demandant d'en avoir une vue d'ensemble. Elle incite alors les candidats à se présenter à l'éventail le plus large possible de sources de financement, et effectue sur les CD des établissements un classement au mois de juin, basé sur le dossier académique et l'audition. Ce procédé permet de maximiser, parmi les candidats qu'elle aura approuvés, le nombre final de bénéficiaires de CD.

L'ED exige que toutes les thèses soient financées pour trois ans, pour un montant minimum équivalent au SMIC (Salaire minimum interprofessionnel de croissance). Outre les CD des établissements, il y a de nombreux CD spécifiques pour normaliens ou polytechniciens, des financements sur des contrats (Agence Nationale de la Recherche (ANR), contrats de l'European Research Council (ERC)) obtenus par les chercheurs des différents laboratoires. Il y a aussi quelques contrats CIFRE (Convention Industrielle de formation par la recherche), ainsi que des CD de la Région Ile-de-France, via le programme « Domaines d'Intérêt Majeur » (DIM), auquel émargent les mathématiques. Notons enfin que le LMH et la FMJH proposent une quantité non négligeable de CD (environ 6 par an), qui peuvent être fléchés par exemple vers les mathématiques pour les sciences de la vie.

Un certain nombre de doctorants, hors doctorants salariés, ne parviennent pas à terminer dans les trois ans impartis. Même si le financement des fins de thèses ne fait pas l'objet d'une procédure formalisée, l'ED est consciente du problème et tous les acteurs se mobilisent pour assurer le financement de la thèse jusqu'au dépôt du manuscrit. Par exemple, le LMO propose des postes d'ATER sur fonds propres, tandis que le LMH propose des mois de prolongation de thèse. Les titulaires de contrats (ANR, ERC ou autres) sont sollicités. Cette implication de l'ensemble de la communauté, pour assurer au plus grand nombre des fins de thèse dans de bonnes conditions, est remarquable.

La politique scientifique de l'ED s'est bornée à définir trois mentions à l'intérieur du diplôme de docteur en mathématiques : mathématiques fondamentales, mathématiques appliquées et mathématiques aux interfaces. Il s'agit d'un découpage classique et bien accepté. Le périmètre scientifique, qui englobe toutes les mathématiques, est cohérent. L'environnement de l'ED, constitué de laboratoires à très haute visibilité internationale (comme par exemple le CMAP, le CMLA, le Centre de Mathématiques Laurent Schwartz (CMLS), le LMO, l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques (IHES), etc.) est tout à fait exceptionnel. Complétés par la FMJH et le LMH, qui offrent des moyens divers et très conséquents, ils forment pour les doctorants un tissu scientifique absolument remarquable. Le rapport d'évaluation de l'AERES de 2014 soulignait d'ailleurs l'impressionnante dynamique du projet.

L'ED compte environ 16 % de doctorants issus de masters étrangers, 6% de doctorants issus de masters de province, 26 % de doctorants issus de masters de la région parisienne hors périmètre Paris-Saclay. Le pourcentage d'étudiants étrangers est plus important que ce chiffre car de nombreux étudiants étrangers sont recrutés au niveau du master via des bourses proposées par la FMJH (environ 50 par an, un chiffre considérable). 12 doctorants sont en co-tutelle.

Le collège doctoral joue un rôle important dans la définition d'une politique doctorale commune aux 20 ED du site. En ce qui concerne le recrutement des doctorants, même si chaque ED conserve une spécificité propre, il a généralisé la pratique des auditions. Il a piloté la conception de la charte du doctorat, et conduit un volet d'actions à l'international permettant d'assurer la visibilité du doctorat de Paris-Saclay, comme la participation à des salons de recrutement.

• Formation et suivi des doctorants

Le potentiel d'encadrement est de 307 chercheurs ou enseignants-chercheurs, dont 278 habilités à diriger des recherches (HDR), soit 1,1 doctorant pour 1 HDR. L'ED a fixé à 5 le nombre maximal d'encadrements, avec un taux d'encadrement total d'au plus 300 %. Les situations de sur-encadrement doivent faire l'objet de demandes de dérogation, celles-ci sont discutées au cas par cas par le comité de direction de l'ED. Dans quelques disciplines en tension et à fort potentiel de débouchés dans le secteur socio-économique (apprentissage, calcul scientifique, image, statistique) on observe des situations ponctuelles de sur-encadrement. Le croisement de ces chiffres avec les durées maximales des thèses ne révèle pas de corrélation, l'ED est toutefois invitée à maintenir sa vigilance sur ce point, déjà signalé dans le rapport AERES de 2014. Les co-encadrements sont une pratique répandue.

L'ED organise une réunion de rentrée à destination des doctorants de 1^{ère} année, qui se tient en général en octobre. Il y est fait un exposé général sur la thèse, les droits et les devoirs des doctorants, suivi par une série d'exposés scientifiques présentant la recherche en mathématiques au sein de l'ED. Peut-être le programme pourrait-il inclure un panorama des débouchés du doctorat en mathématiques. Plus de la moitié des doctorants rencontrés lors de la visite souhaitent faire une carrière dans le secteur académique, et ne voient dans les débouchés dans le secteur socio-économique qu'un pis-aller en cas d'échec dans la recherche d'un poste permanent dans le secteur académique. Or le secteur socio-économique offre des carrières très attractives aux docteurs en mathématiques, y compris, dans certaines branches, la possibilité de faire de la recherche.

L'ED demande que chaque doctorant valide 110 heures de formation sur trois ans, se décomposant en environ 50 heures de formation scientifique, et 50 heures de formations transverses (à la poursuite de carrière). Les formations scientifiques prennent, comme il est classique dans beaucoup d'ED, des formes diverses : cours ou séminaires de niveau master proposés par les UR ou cours propres de l'ED, écoles d'été, séries de cours au Collège de France proposés dans le cadre d'une convention signée entre cette institution et l'EDMH, présentation à une conférence internationale. L'offre est d'une richesse exceptionnelle, et les doctorants s'en sont tous déclarés très heureux. Les formations à la poursuite de carrière sont organisées par le collège doctoral, et leur qualité est considérée comme relativement satisfaisante, même si tous les doctorants ne choisissent pas de les valider. L'ED valide en effet, dans le cadre des formations transverses, des participations aux actions de diffusion des savoirs envers le grand public, ou des interventions en direction des lycées ou des collèges. Il s'agit d'événements organisés par la communauté mathématique comme la préparation des lycéens dans le cadre du cycle de conférences « un texte, un mathématicien » (organisé par la Société Mathématique de France, en partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France), ou l'encadrement

d'élèves dans le cadre de l'opération *Maths en jeans* (un jeu-concours organisé par la société du même nom, en partenariat avec les universités), encadrement d'élèves dans le cadre des olympiades, etc. ; l'activité dans ce domaine est là encore exceptionnelle.

La communication sur l'obligation en matière de formation et la nécessité de celle-ci était un des points sur lequel le rapport de l'AERES de 2014 attirait l'attention de la direction de l'ED. La situation a, là encore, évolué très favorablement. Tous les doctorants rencontrés étaient au fait des exigences de l'ED en matière de formation, et la grande majorité en voyait l'utilité. Un pas important a, là encore, été effectué dans cette direction. Il a toutefois été évoqué plus haut la volonté d'un grand nombre de doctorants de se tourner vers des carrières académiques, la sensibilisation aux débouchés dans les autres secteurs, et aux formations s'y rapportant, devrait être une direction dans laquelle l'ED devrait faire porter son action future.

Le suivi des doctorants se fait au travers des Comités de Suivi Individuels (CSI). Le rôle des comités de suivi est tel que défini dans l'arrêté de 2016 sur le doctorat, à savoir la supervision du bon déroulement scientifique de la thèse, la détection précoce d'éventuelles difficultés, le point sur le parcours de formation et le devenir ultérieur du doctorant. Au plan de l'organisation pratique, l'ED a retenu une solution originale, à savoir que la direction constitue le comité de suivi de chaque doctorant, avec adjonction éventuelle d'invités extérieurs. En particulier, chaque directeur adjoint participe au comité de suivi des doctorants dont il a la charge. Chaque CSI se réunit en fin de première année, puis en cours de deuxième année lors de journées des doctorants organisées par les équipes de recherche, puis en troisième année. Ce mode de suivi implique un important travail pour les directeurs adjoints, mais il permet à la direction de l'ED d'avoir un réel contact avec les doctorants. Bien plus, il permet de désamorcer les critiques assez fréquentes sur la possible proximité des comités de suivi avec le directeur de thèse si la composition du comité est laissée à l'initiative du laboratoire ou de l'équipe. Les doctorants rencontrés semblent très satisfaits de ce mode de fonctionnement et se sentent bien accompagnés. On note là encore le progrès réalisé depuis 2014, une époque où les doctorants déclaraient ne pas savoir vers qui se tourner en cas de problème. Il a été évoqué lors de la discussion l'idée de proposer à chaque doctorant un référent, pour lui permettre de dialoguer plus facilement sur le fonctionnement de la thèse et les débouchés. L'ED pourrait peut-être réfléchir à cette possibilité.

Le nombre d'abandons est en baisse sur la période d'examen, passant de 5 en 2015-2016 à 1 en 2017-2016. Presque tous les abandons ont pu faire l'objet d'une analyse, et tous ne semblent pas résulter d'un problème scientifique ou pédagogique (avis négatif du directeur de thèse ou du comité de suivi, problème de motivation, thèse qui se prolonge, etc.). Les autres abandons peuvent concerner des problèmes de santé hors de contrôle de l'ED ou, de façon plus positive, des recrutements en Contrat à durée indéterminée (CDI) au cours de la thèse, comme par exemple, l'obtention pour un doctorant agrégé d'un poste en classe préparatoire aux grandes écoles. Cette tendance à la baisse du nombre d'abandons est très positive. La durée moyenne des thèses est d'un peu moins de 39 mois sur la période d'examen, et il a été évoqué la mobilisation remarquable de tous les acteurs de la formation doctorale pour assurer le financement des fins de thèses.

La procédure de soutenance est classique, le directeur adjoint de chaque établissement étant chargé d'émettre un avis préalable en amont de la soutenance d'un doctorant dont il a la charge.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

Le suivi des docteurs est en théorie délégué au collège doctoral, toutefois, des difficultés administratives n'ont pas permis d'obtenir des taux de réponses satisfaisants. L'ED mène donc chaque année sa propre enquête, avec un taux de réponse de presque 100% pour les cohortes de docteurs ayant soutenu en 2016-2017 et 2017-2018. Les chiffres de 2015-2016 ne concernent qu'une vingtaine de doctorants et ne sont pas informatifs. L'analyse des chiffres montre un taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche oscillant autour de 8 %, plus élevé si on compte l'insertion dans l'enseignement du 1^{er} ou second degré (où il y a sans doute des docteurs enseignant en classes préparatoires). S'il n'y a quasiment pas de docteur sans emploi, on constate néanmoins un taux d'emploi non permanent de 59 % pour la cohorte 2017-2018, et de 50 % pour la cohorte 2016-2017. Ce taux est donc en baisse régulière, ce qui semble se confirmer si on prend en compte les chiffres de 2015-2016. Ils sont toutefois le signe de la difficulté des doctorants à intégrer l'enseignement supérieur et la recherche publique.

Le collège doctoral mène des actions de valorisation du doctorat, comme la participation aux forums d'emploi des docteurs, ou aux opérations de communication envers le grand public du type « Ma thèse en 180 secondes ». L'ED participe aux opérations Forum Emploi Math organisées par le labex AMIES (Agence pour les Mathématiques en Interaction avec l'Entreprise et la Société), à la Cité Universitaire (décembre 2016) ou à la Cité des Sciences de la Villette (décembre 2017 et décembre 2018). L'EDMH y tient un stand, avec la FMJH. Elle participe à la Journée des carrières mathématiques, organisées par le DIM MathInnov en partenariat avec l'association Adoc Talent Management. La direction de l'ED a évoqué la création d'un réseau LinkedIn de ses anciens docteurs, ainsi que d'autres pistes pour augmenter le flux de docteurs vers le secteur socio-économique.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

Le dossier ne présente pas d'autoévaluation en tant que telle. Afin de faire fructifier les acquis de l'existant, le projet propose la reconduction du format à l'identique, malgré les importants changements institutionnels. Au vu de la cohérence du périmètre scientifique, de la dynamique enclenchée, de l'important travail accompli par la direction de l'ED pour parvenir à une structure unifiée, et de la satisfaction des doctorants, le comité Hcéres considère ce projet tout à fait pertinent et le soutient pleinement.

APPRÉCIATION GLOBALE

Cette école doctorale, qui s'appuie sur un environnement scientifique exceptionnel, bénéficie d'un fort soutien des instruments de recherche comme le labex et la fondation Jacques Hadamard. Elle est dirigée de façon pragmatique et réactive par une équipe de direction très soudée. Celle-ci, en assez peu de temps, a accompli un travail considérable pour constituer, à partir de fragments d'anciennes écoles doctorales qui n'avaient pas la même culture, une véritable ED de mathématiques. Le résultat le plus impressionnant est le suivi unifié des doctorants, qui se reflète dans une très satisfaisante durée des thèses et un faible taux d'abandon. La direction de l'ED souhaite pérenniser cet acquis en gardant le format à l'identique. Cette demande est très pertinente et rencontre le plein soutien du comité Hcéres.

On relève des chiffres d'insertion post-thèse, qui font apparaître un taux d'emploi non permanent après la soutenance un peu élevé. Ceci reflète le désir des docteurs de rejoindre le secteur académique malgré le faible nombre de postes.

• Points forts

- Excellence de l'adossement scientifique.
- Mobilisation de la communauté mathématique au service du doctorat.
- Gouvernance soudée et réactive.
- Suivi attentif des doctorants.
- Bonne visibilité des missions de l'ED pour les doctorants, qui identifient bien leurs interlocuteurs et apprécient leur disponibilité.

• Points faibles

- Taux d'emploi non permanent trois ans après la soutenance un peu élevé.

RECOMMANDATIONS

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'ED devrait utiliser l'acquis des cinq dernières années pour amplifier ses actions visant à populariser l'emploi des docteurs en mathématiques dans le secteur socio-économique.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Les trois établissements devraient accompagner le remarquable succès de l'ED en facilitant la pérennisation du format actuel.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

M. Jean Marc GEIB
Directeur
Département des formations
Hcéres
2, rue Albert Einstein
75013 Paris, France

Affaire suivie par :
Ludivine MERCIER
Chargée de projet
Ludivine.Mercier@hceres.fr

Affaire suivie par :
Sylvie Pommier
Directrice du Collège Doctoral
Sylvie.pommier@universite-paris-saclay.fr

Objet : Rapport d'évaluation de l'école doctorale « EDMH », référence «E2020-EV-0912330N-DEF-PED200017606-026247-RT»

Réf : AV N°2019/PRES/SR/SP/DMT/

Monsieur le directeur,

Au nom de l'Université Paris-Saclay, du collège doctoral et de l'école doctorale de Mathématiques Hadamard (EDMH)», je tiens tout d'abord à remercier très vivement l'HCERES qui a fourni l'accompagnement nécessaire et l'ensemble des experts qui ont participé à l'évaluation et produit le rapport d'évaluation et tout particulièrement le président du comité, monsieur Jean-Michel Roquejoffre.

Le travail de préparation qui a précédé la visite et le travail de synthèse qui l'a suivie pour produire un rapport d'évaluation très positif et constructif méritent toute notre reconnaissance. Nous profitons de ce paragraphe d'introduction pour remercier également les équipes qui se sont mobilisées pour que les entretiens se déroulent dans les meilleures conditions ainsi que tous les doctorants et les collègues qui ont pris de leur temps pour faire part de leur vision et de leur expérience aux experts mandatés.

Nous remercions le comité d'avoir souligné le caractère soudé de l'organisation de l'EDMH, aussi bien scientifique que pédagogique et administrative, et de son soutien au projet de co-accréditation triple UPSaclay-IPParis-PSL qui permet de maintenir cette cohésion.

L'EDMH prend bonne note des recommandations du rapport et a déjà commencé à réfléchir à la mise en place d'outils d'incitation encore plus importante à envisager des carrières non académiques : par exemple, l'EDMH a pris contact avec l'AMIES en ce sens et les journées de rentrée de l'EDMH en tiendront compte.

En conclusion, nous remercions encore le comité d'évaluation pour les échanges lors de la visite et pour ce rapport très positif et très constructif.

